



CONSULTANCE TERMES DE REFERENCE EVALUATION EXTERNE

Projet : IBOUNGBI - Projet multisectoriel de développement local dans le Nord-Est de la République Centrafricaine

Titre de la consultation : Un.e consultant.e en charge d'évaluer la mise en œuvre de l'approche « Ne pas nuire » (NPN) et « Peace Building » - consolidation de la paix dans le cadre du projet Iboungbi

Période de mise en œuvre du projet : 01/01/2020 au 30/09/2024

Bailleur : Agence Française de Développement (AFD)

1. Contexte

a) Présentation du contexte de la République Centrafricaine (RCA)

La RCA est un pays qui s'étend sur 623 000 km². Elle est entièrement enclavée et se trouve à plus de 1000 km des ports de Douala au Cameroun et de Pointe Noire au Congo. Elle est limitée au nord par le Tchad, à l'est par le Soudan et le Soudan du Sud, à l'ouest par le Cameroun et au sud par la République Démocratique du Congo (RDC).

Selon l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales (ICASEES), la population centrafricaine est estimée à 6 091 097 habitants en 2021. Le pays est classé à la 188^e place sur 189 du classement de l'indice de développement humain (IDH) et les projections 2023-2025 de la Banque mondiale estime que 68,8% de la population vivraient avec moins de 2,15 dollars par jour. De même, les troubles militaro-politiques récurrents font de la RCA, un pays fragile caractérisé par l'insécurité généralisée, la paupérisation de la communauté et une insuffisance d'autorité de l'Etat (Rapport Annuel de l'OMS, 2022) qui ne contrôle pas l'entièreté du territoire, partiellement occupé par des groupes armés non étatiques.

La situation humanitaire est d'autant plus alarmante qu'OCHA (cf. Plan de Réponse Humanitaire 2023 – RCA) rapporte que plus de 50% de la population ne mange pas à sa faim¹. En effet, la RCA compte l'une des plus grandes proportions de personnes en situation d'insécurité alimentaire critique dans le monde. Selon les résultats des évaluations menées en avril 2023 par OCHA, des besoins importants ont été identifiés dans quasiment tous les secteurs, notamment la protection, la santé, la sécurité alimentaire, la nutrition, l'éducation, l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

¹ <https://humanitarianaction.info/plan/1130>

b) Présentation du contexte sécuritaire de la RCA

- **National**

La RCA traverse des crises humanitaires récurrentes depuis son indépendance en 1960. Cette situation est en partie la cause, mais aussi la conséquence de l'instabilité politique chronique, souvent à base ethnique, qui secoue régulièrement le pays, ainsi que des crises économiques à répétition.

Depuis mars 2013, les changements de régimes qui se sont succédés ont contribué à une escalade des violences intercommunautaires dans le pays, avec une multiplication des violations des droits humains, les déplacements massifs de populations ainsi que la destruction de biens et la perte des moyens de subsistance de ces dernières. A cet égard, le Comité permanent inter-organisations a hissé la crise centrafricaine au niveau 3, le plus élevé de l'urgence humanitaire.

Depuis fin décembre 2020, le déroulement des élections présidentielles a impacté la situation sécuritaire du pays. Six groupes armés se sont ainsi réunis pour créer la Coalition des Patriotes pour le Changement (CPC) et lutter contre la tenue de ce scrutin. Après que Faustin-Archange Touadéra ait été réélu dès le premier tour (au pouvoir depuis 2016), la CPC a accentué ses initiatives afin de prendre le contrôle du pays et notamment de la capitale, Bangui. Le climat de tensions instauré par les élections perdure encore aujourd'hui, bien que les forces armées centrafricaines (FACA) soutenues militairement par leurs alliés russes et rwandais ainsi que par la MINUSCA, aient pu reprendre le contrôle d'une partie du pays. L'agenda politique de 2023 a été marqué, en juillet, par l'organisation d'un référendum pour modifier la constitution (globalement au profit de la présidence en place). Le « oui » l'a largement emporté, bien que l'opposition ait appelé au boycott.

- **Vakaga et Bamingui Bangoran**

Vakaga

La Vakaga est une préfecture d'environ 100 000 personnes, localisée au nord-est du pays, frontalière avec le Soudan et le Tchad. De juillet à septembre, pendant la saison des pluies, les axes sont impraticables ; la Vakaga est alors coupée du reste de la RCA, notamment de Bangui. Seules les motos, les tricycles et les charrettes à cheval circulent encore sur les axes. Faute de pont, les rivières comme l'Ouandja et la Yata ne sont franchissables qu'en pirogue ou grâce à des bacs et les 4 x 4 ne peuvent pratiquement pas circuler sans risquer de s'embourber. La frontière soudanaise étant officiellement fermée depuis avril 2023 en raison de la guerre civile qui sévit au Soudan et l'axe Birao-Am-Dafock restant relativement insécurisé, une nouvelle route commerciale s'est ouverte entre N'Djaména et la Vakaga, via Abéché, mais non sans difficultés.

En ce qui concerne le contexte sécuritaire, le conflit au Soudan voisin a pour conséquence, en plus de la fermeture de la frontière, la présence d'hommes armés supplémentaires, la multiplication des attaques et l'arrivée de réfugiés. La situation est particulièrement difficile sur l'axe Birao-Am Dafock où des barrières mobiles illégales ont été mises en place. Plus d'une vingtaine d'incidents ont été recensés (vols, braquages, viols, etc.) entre juillet et fin septembre 2023. Dans un premier temps, l'afflux de réfugiés soudanais a été moindre qu'annoncé. Cependant, depuis janvier, 6 927 Soudanais (3 080 familles) sont arrivés à Korsi (site dédié aux réfugiés Soudanais localisé en périphérie de Birao). La tendance pour le mois de mars est passée à 83 au cours de la semaine en revue, contre 70 la semaine précédente. La population vivant à Korsi a augmenté de 256% par rapport au 31 décembre 2023, date à laquelle 2 866 personnes/1 484 ménages y vivaient. Au 19 mars, la population de Korsi s'élevait à 10 198

réfugiés et 4 492 personnes déplacées². Les risques de tensions entre réfugiés et communautés hôtes sont élevés, même si la réponse humanitaire s'attache à améliorer l'assistance humanitaire pour les populations hôtes dans la ville de Birao.

La présence d'éléments du groupe paramilitaire Forces de Soutien Rapide (FSR) provenant du Soudan constitue une source d'insécurité sur l'axe Birao-Am Dafock ainsi que sur les axes autour de la ville de Birao. La présence d'éléments du CPC et de Missiria soudanais est aussi à signaler sur les axes et les localités de Am-Dafock, Gordil, Sikikédé, etc.

D'autre part, comme c'est le cas cycliquement pendant les mois de saison sèche (novembre-juillet), les mouvements des hommes en armes s'accroissent et la question sécuritaire entrave le mouvement des populations et l'accès des acteurs humanitaires.

En même temps, la zone est exposée à une situation humanitaire fragile. La Vakaga est classée en phase 3 (crise) par l'*Integrated Food Security Phase Classification (IPC)* pour la période allant de septembre 2023 à mars 2024 et prévoit une phase 4 (urgence) pour la période de soudure allant d'avril à août 2024 (du, entre autres, à une courte saison des pluies et l'interruption de la principale route d'approvisionnement, causant une hausse importante du prix des produits de première nécessité).

Bamingui-Bangoran

La préfecture de Bamingui-Bangoran a connu une détérioration sévère de la situation sécuritaire depuis août 2023. De nombreuses attaques par des groupes armés affiliés à la CPC ont été rapportées, tant sur des civils (Diki, 1er août 2023) que sur des positions FACA (Djamassinda, 7 septembre 2023, Miamani, 11 septembre 2023). Une hausse notable des cambriolages a été rapportée dans la ville de Ndélé également à partir du mois d'août 2023.

La proximité avec la frontière tchadienne, connue pour sa porosité, permet des mouvements réguliers pendulaires de la part des éléments armés, et l'état délabré des routes complique le déploiement rapide d'éléments des FACA et de leurs alliés.

En conséquence, la situation humanitaire se dégrade avec un nombre de six alertes du *Rapid Response Mechanism (RRM)* recensées sur la période couverte. L'IPC indique également une classification en phase 3 (crise) de la préfecture pour la période de récolte et de soudure, témoignant d'une dégradation des conditions de vie des populations de Bamingui-Bangoran.

c) Triangle Génération Humanitaire (TGH)

Créée en 1994, Triangle Génération Humanitaire (TGH), association française de solidarité internationale basée à Lyon, élabore et met en œuvre des programmes d'urgence, de réhabilitation et de développement dans les domaines de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, du génie civil, de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence, de l'éducation, de la formation professionnelle et de la protection. TGH travaille actuellement dans 11 pays dans le monde : Algérie, Birmanie, Corée du Nord, Irak et Kurdistan Irakien, Népal, Pakistan, RCA, Soudan, Syrie, Ukraine et Yémen.

TGH s'est déployé en RCA en 2007 afin de mettre en œuvre des interventions humanitaires dans le but de soutenir les populations vulnérables de la préfecture de la Vakaga et les réfugiés soudanais venant du Darfour. Aujourd'hui, avec une présence locale forte de plus d'une quinzaine d'années, l'organisation intervient toujours en Vakaga et à Bangui, grâce au soutien des agences françaises et d'UNICEF.

² Rapport UNHCR – Situation Soudan Mise à jour Externe – HCR RCA – 10-20 mars 2024

Cartographie des activités actuelles de TGH en RCA				
Région / Préfecture / Ville	Secteurs d'intervention	Dates du Projet	Partenaire(s)	Financement
Préfecture de la Vakaga / Birao et villages sur les quatre axes principaux (Tiringoulou, Ouanda-Djallé, Sikikédé, Boromata)	Multi sectoriel: - Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence (SAME) - Eau, Hygiène, Assainissement (EHA) - Education - Formation professionnelle	01/01/2020 au 30/09/2024	Première Urgence International	AFD
Préfecture de la Lobaye, d'Ombella M'poko, et de Bangui	Formation professionnelle	28/04/2020 au 30/06/2025	Mercy Corps	AFD
Préfecture de la Vakaga/ Am-Dafock, Birao	Réponse d'urgence multisectorielle : - EHA - Protection de l'enfance - Education	11/05/2023 au 31/07/2024	/	UNICEF
Préfecture de Bangui/ Bangui	Protection enfants en situation de rue et mineurs incarcérés/ libérés	Depuis 2011 au 31/05/2024	Fondation Voix du Coeur	CDCS, AFD, UNICEF, fondations RAJA et UEFA
Préfecture de la Vakaga/ Birao et axes	Réponse d'urgence en Education	28/11/2023 au 31/07/2024	/	UNICEF

Composition et répartition de l'équipe TGH actuelle en RCA (au 22/01/24)		
Lieu / Base	Personnel national	Personnel international
Bangui	55	10
Birao	72	8

d) Première Urgence Internationale (PUI)

En 2011, l'ONG Première Urgence Internationale est créé, issue d'une fusion entre l'ONG Première Urgence (créé en 1992) et l'ONG de santé Aide Médicale Internationale -AMI (créé en 1979). PUI intervient dans des zones de conflits armés ou à la suite de catastrophes naturelles dans 10 domaines complémentaires : la santé, la sécurité alimentaire, la nutrition, la réhabilitation et la construction d'infrastructures, l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement, la relance économique et moyens d'existence, l'éducation, la protection, l'innovation et l'adaptation et la gestion des camps. Elle est actuellement dans 25 pays :

Afghanistan, Birmanie, Burkina Faso, Cameroun, Colombie, Corée du Nord, Ethiopie, France, Irak, Liban, Libye, Mali, Niger, Nigeria, Pologne, RCA, RDC, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Territoires palestiniens occupés, Ukraine, Venezuela et Yémen.

PUI est présente depuis 2007 en RCA, avec l'objectif de répondre aux besoins des populations vulnérables victimes des crises et intervient dans de multiples secteurs dont les principaux sont la santé et la nutrition, la logistique, la sécurité alimentaire et l'EHA.

L'ONG est actuellement présente dans la capitale Bangui via son bureau de Coordination, ainsi que dans les préfectures de la Bamingui-Bangoran, avec une base opérationnelle à Ndélé et de Lim-Pendé, avec une seconde base à Paoua.

Cartographie des activités actuelles de PUI en RCA				
Région / Préfecture / Ville	Projet / Programme Activités	Dates du Projet	Partenaire(s)	Financement
Bamingui Bangoran	Multi sectoriel: - Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence (SAME) - Eau, Hygiène, Assainissement (EHA) - Santé	01/01/2020 au 30/09/2024	TGH (cf. même projet que TGH ci-dessus)	AFD
Bamingui Bangoran	Santé	01/04/2023 - 31/03/2024	-	ASDI
Bamingui Bangoran	Appui à la structuration de 3 ONGs locales avec la mise en place de projet	01/11/23 - 31/10/2024	3 ONG nationales	FH
Bangui	Stockage logistique	01/01/2024 - 31/12/2024	33 partenaires	Utilisateurs / partenaires

Composition et répartition de l'équipe PUI actuelle en RCA		
Lieu / Base	Personnel national	Personnel international
Bangui	45	6
Ndélé	55	4

2. Justifications et Objectifs

a) Présentation du projet

Le projet intitulé : « *IBOUNGBI - Projet multisectoriel de développement local dans le Nord-Est de la République Centrafricaine* » financé par l'AFD via l'[Initiative Minka RCA](#) du [Fonds Paix et Résilience](#), est un projet qui s'inscrit dans le triple nexus humanitaire-développement-paix (HDP). Il a pour objectif principal l'amélioration de la situation socio-économique des populations du Nord-Est afin de contribuer à la réduction des inégalités territoriales et à la consolidation de la paix.

Intitulé du projet	IBOUNGBI - Projet multisectoriel de développement local dans le Nord-Est de la République Centrafricaine
Dates de mise en œuvre	1 ^{er} janvier 2020 au 30 septembre 2024

Localisation/Zones d'intervention	Le long des axes les plus fréquentés (RN8/RN5, préfectures de Birao et Ndélé, chef lieux de communes, couloir de transhumance)
Partenaires opérationnels	TGH – Triangle Génération Humanitaire (lead du consortium) PUI – Première Urgence Internationale
Groupes Cibles	Le projet cible 76 localités dont : <ul style="list-style-type: none"> ○ 23 pour TGH ○ 53 pour PUI Bénéficiaires directs sans double comptage : 98 103 personnes, dont : <ul style="list-style-type: none"> ○ 10 890 pour TGH ○ 87 213 pour PUI
Objectif principal	Améliorer la situation socioéconomique des populations du Nord-Est afin de contribuer à la réduction des inégalités territoriales et à la construction de la paix
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • OS1 : Soutenir les acteurs étatiques et les dynamiques communautaires afin d'améliorer l'accès à des services de base de qualité • OS2 : Appuyer les populations dans la gestion des ressources naturelles et le développement de filières durables notamment autour des aires protégées • OS3 : Renforcer la résilience socioéconomique des ménages par un appui aux productions agricoles et à l'entrepreneuriat
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Résultat 1 : Un appui aux dynamiques communautaires, et aux agences étatiques permet d'améliorer l'accès aux services de base • Résultat 2 : La gestion durable des espaces et ressources naturelles au bénéfice des populations locales est améliorée • Résultat 3 : La redynamisation du secteur agricole et entrepreneurial permet d'améliorer les opportunités économiques disponibles
Stratégies et activités des organisations	<p>Ce projet a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des populations ciblées dans les deux préfectures en intervenant dans plusieurs secteurs. Cependant, TGH et PUI sont confrontées à des défis d'accès et sécuritaires qui caractérisent ces zones, et qui ont un impact direct et important sur la mise en œuvre des activités de qualité.</p> <p>Pour TGH en Vakaga, ce projet est intégré avec des activités dites 'd'urgence' pour que l'organisation ait une capacité de réponse 'long-terme' et 'moyen/court terme'. TGH adapte sa stratégie conformément au contexte qui est à la fois d'urgence à cause de la crise soudanaise avec tendance de résilience face à la chronicité de conflit dans la Vakaga. Ainsi, les activités proposées visent à aller vers le nexus afin de faciliter la résilience communautaire face à toutes ces crises. De plus, le projet est une composante de la stratégie de TGH en RCA – et notamment en termes de secteurs de mise en œuvre (EHA, SAME, Education et Formation professionnelle). Autant que possible, les activités du projet bénéficient de la capitalisation et du partage d'expériences de TGH et/ou d'autres acteurs sur les mêmes secteurs mis en œuvre dans d'autres projets.</p> <p>Dans la préfecture de Bamingui-Bangoran, les domaines d'intervention de PUI sont la santé, la nutrition, la WASH, la sécurité</p>

alimentaire et nutritionnelle et moyens d'existence basés sur une approche intégrée afin de répondre efficacement aux besoins des communautés affectées.

Enfin, le projet est coordonné par un Coordinateur Consortium – basé à Bangui, qui assure la cohérence interne du projet et le suivi de la mise en œuvre globale, le partage des expériences entre les organisations, la relation avec le bailleur et les autorités nationales et la communication.

b) Zones d'intervention

Le projet s'exécute dans la zone nord-est du pays. Chaque partenaire ayant une zone spécifique.

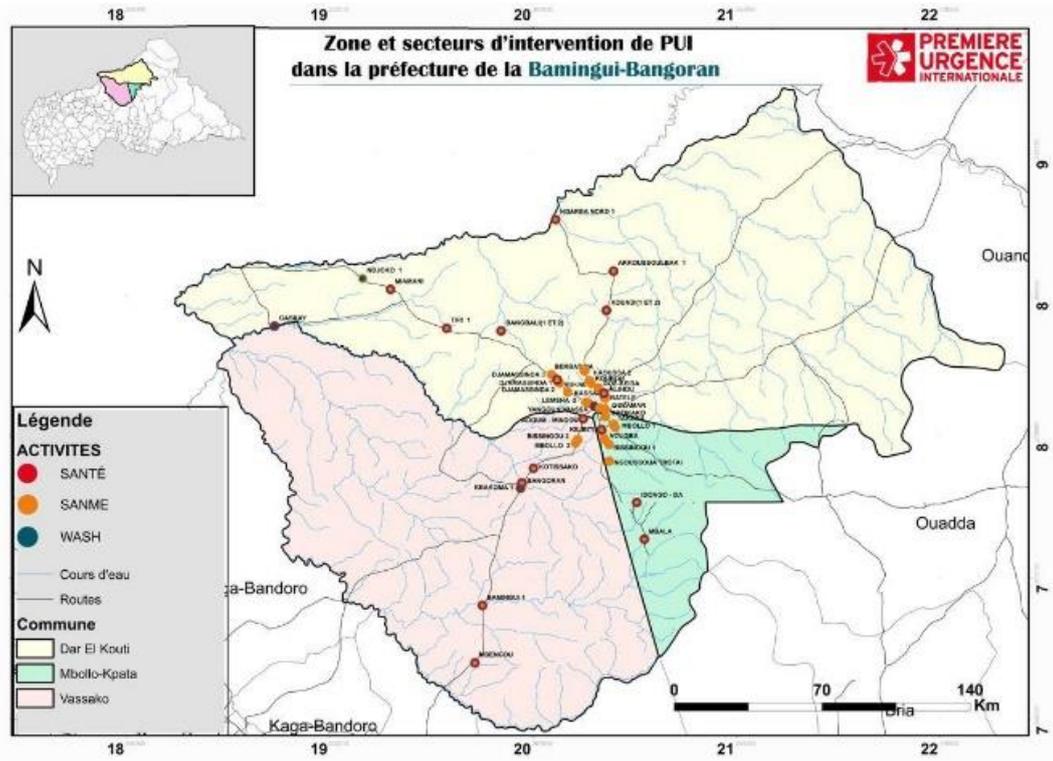
TGH intervient dans le secteur de la Vakaga, voici ses axes principaux :

- Birao – Ounda Djallé: 175 km Birao – Sikikédé: 234 km
- Birao – Delembé – Tiringoulou: 135 km Birao – Boromata: 125 km



PUI intervient dans le secteur de la Bamingui-Bangoran, voici ses axes principaux :

- Ndélé - Miamani (225 km)
- Ndélé - Bamingui (150 km)
- Ndélé - Mbollo Kpatta (107 km)
- Ndélé - Ngarba (125 km)



c) Partenaires du Projet

Le projet est mis en œuvre par TGH et PUI. TGH est l'organisation lead du consortium. Les deux organisations ont des équipes opérationnelles dans leur zone d'intervention respective, ainsi qu'un bureau de coordination à Bangui.

Les deux organisations sont liées par un cadre de partenariat qui régule les relations de travail entre les deux partenaires et définit le cadre de la mise en œuvre des activités du projet. TGH en tant que lead du consortium, est en lien direct avec le bailleur (AFD). C'est aussi le cas dans la transmission des documents contractuels (rapports ou tout autre document demandé par le bailleur). TGH initie et conduit les réunions de suivi du projet avec PUI. L'ONG rend compte au bailleur de façon mensuelle de l'évolution du projet par le biais de réunions de suivi mensuel avec l'AFD. PUI, après production des rapports semestriels, adjoint un rapport financier, accompagné d'une demande de financement, à TGH.

Compte tenu du fait que le projet bénéficie d'une NCE (*No Cost Extension*) permettant de mener les activités du projet jusqu'en septembre 2024, le cadre de collaboration a été revu et est en voie de signature.

Les organisations se rencontrent de manière trimestrielle et de façon ad-hoc lors de réunions organisées par le coordinateur consortium. Selon les thèmes abordés, les équipes terrain de Ndélé et Birao participent en présentiel à ces réunions/ateliers.

Composition et répartition de l'équipe TGH-PUI dédiée au projet Iboungbi		
Lieu / Base	Personnel national	Personnel international
Bangui	5	5
Birao	35	2
Ndélé	40	2

Les deux organisations travaillent en étroite collaboration avec :

- Le ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC) ;
- Les agences étatiques décentralisées telles que :
 - ACDA : Agence Centrafricaine du développement de l'Agriculture ;
 - FNEC : Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricaine ;
 - ANDE : Agence Nationale de Développement de l'Elevage ;
 - ANEA : Agence Nationale de l'Eau ;
 - FNAPEC : Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves Centrafrique ;
 - IAV : Inspection Académique de la Vakaga.

d) Niveau actuel de la mise en œuvre du projet

Le niveau actuel de mise en œuvre du projet reste acceptable malgré les difficultés d'accès aux différentes localités de réalisation des activités dues à la saison des pluies et aux situations sécuritaires volatiles. Le projet est actuellement dans sa phase de finalisation des activités dans les deux préfectures, le projet prenant fin en septembre 2024.

Résultat 1 : Un appui aux dynamiques communautaires et aux agences étatiques permet d'améliorer l'accès aux services de base

1) Campagne de communication et plaidoyer auprès des autorités pour inciter au redéploiement des services de base. Des ateliers de lancement ont été réalisés dans les différentes zones de mise en œuvre du projet et des ateliers de clôture seront aussi organisés ;

2) Accompagnement des acteurs étatiques et paraétatiques pour la mise en place et le renforcement des services de base. Pour cette activité, le projet inclut un appui (dotation d'équipement, implication dans le suivi du projet) des services étatiques (UPAPE, ACDA, ANEA, IANE, FNEC, ANDE). Aussi, en Vakaga et dans le cadre du volet éducation, le projet inclut un appui (primes, formations, dotations, appui à passer le concours pour devenir enseignant, etc.) aux maitres parents.

3) Mise en place et réhabilitation d'infrastructures sanitaires et d'accès à l'eau dans les communautés et les écoles. Dans les 2 préfectures ciblées, le projet inclut la réhabilitation et la construction de services d'accès à l'eau et d'assainissement, en communauté, en milieu scolaire et dans les centres de santé. Ce volet inclut aussi le contrôle de la qualité de l'eau. Pour assurer ensuite la gestion des points d'eau dans les communautés, les CGPE (comité de gestion des points d'eau) ont été redynamisés et les membres ont été formés. Des artisans réparateurs ont été aussi formés au remplacement des pièces / pompes, afin d'assurer la maintenance des points d'eau et donc durabilité de l'intervention. Enfin, des sensibilisations sur l'utilisation et l'entretien des infrastructures d'accès à l'eau et d'assainissement ont été menés dans les écoles, dans les centres de santé et dans les communautés.

4) Mise en place et réhabilitation d'infrastructures sanitaires, de gestion des déchets et d'accès à l'eau dans les FOSA (formations sanitaires). Le projet met l'accent sur le renforcement des infrastructures EHA dans les FOSA dans les 2 préfectures. Cela inclut la construction et la réhabilitation de points d'eau (avec la mise en place de CGPE) et de latrines/douches, ainsi que la construction de fosses à déchets.

5) Sensibilisation des populations aux services de base (EHA, Education). Via ce volet, TGH et PUI ont concentré leurs efforts sur les aspects dits 'soft' des secteurs EHA et éducation. Ainsi, les deux ONG ont mené des sessions de sensibilisation (de masse, etc.) pour améliorer les pratiques et les connaissances sur les sujets de l'éducation (importance de l'éducation pour les filles, etc.) et EHA (bonnes pratiques d'hygiène, etc.) ;

6) Mise en place d'environnements scolaires protecteurs pour favoriser de bonnes conditions d'apprentissage. En plus d'améliorer les infrastructures sanitaires en milieu scolaire, le projet inclut aussi, en collaboration avec l'Inspection Académique et l'inspection du Fondamental 1, la construction et la réhabilitation de salles de classes dans des écoles primaires rurales, mais aussi dans des établissements du secondaire (collège de Tiringoulou par exemple). Les écoles appuyées bénéficient aussi de kits pédagogiques et les maitres parents sont soutenus par TGH (appui financier, manuels, formations, etc.).

Résultat 2 : La gestion durable des espaces et ressources naturelles au bénéfice des populations locales est améliorée

1) Renforcement de l'accès aux ressources de production et aux marchés de produits agros pastoraux. Cette activité, mis en place dans le Bamingui-Bangoran, a pour but d'améliorer le

développement agricole des populations vulnérables, et inclut 1) la restauration d'hectares de sol arable, et 2) la réhabilitation / entretien de km de route pour faciliter le déplacement des communautés.

2) Mise en place d'activités économiques alternatives autour du parc de Bamingui. Dans la création d'activités économiques, des idées d'accompagnement pour la création d'AGR font partie du projet (formations, dotation, etc.). Des puits maraichers ont aussi été construits pour faciliter l'arrosage des planches ;

3) Mise en place de points d'eau agropastoraux pour assurer une meilleure gestion des espaces et la préservation du parc de Bamingui. A ce niveau, la construction de puits pastoraux sont prévus dans le projet pour faciliter l'élevage et la gestion de l'eau ;

4) Soutien à la santé animale. Plusieurs campagnes de vaccination se font chaque année avec les services de l'Etat. Aussi, les chefs de secteurs et les chefs poste de vétérinaires sont mobilisés pour la réalisation de cette activité, accompagnés d'agents vaccinateurs. Cette activité a été mise en place plusieurs années de suite pendant la durée de mise en œuvre du projet, et cela dans les 2 préfectures.

5) Redynamisation du comité préfectoral d'action pour le suivi des plans de développement locaux. Cette activité inclut des formations (via des ateliers) pour assurer la réalisation des plans de développement locaux. Des accompagnements des membres des comités de suivi et la mise en place d'outil pour la mise en œuvre des plans font partie de l'activité.

Résultat 3 : La redynamisation du secteur agricole et entrepreneurial permet d'améliorer les opportunités économiques disponibles

1) Soutien à la production et à la commercialisation de la production agricole. Pour cette activité, le projet inclut l'appui a des groupements semenciers : formations sur l'agriculture fluviale et les techniques de maraichage, dotation en outils, matériel et semences, mise en place de systèmes d'irrigation. La création de champs paysans fait partie du projet. Enfin, via cette activité, le projet inclut le suivi de la vente de la production agricole issue de l'appui mentionné ci-dessus

2) Appui à la structuration et à l'opérationnalisation des groupements et des coopératives de vente existantes. Pour compléter l'activité ci-dessus, le projet inclut l'accompagnement des groupements et des coopératives de vente existantes (formations, etc.), basé sur un diagnostic des besoins de chaque organisation de coopérative.

3) Création de dispositifs de formation professionnelle et d'alphabétisation pour les jeunes (15-18 ans) non qualifiés professionnellement dans la Vakaga. Ce volet, basé sur une étude de faisabilité, inclut un panel large d'activités : appui aux enseignants de la formation professionnelle, construction d'un centre de formation à Birao, identification et formation de 130-150 jeunes selon les filières choisies (maçonnerie, confection de briques, maraichage, riziculture et élevage), dotation de kits de lancement.

4) Création de magasins de pièces détachées. Afin de faire le lien entre les activités SAME et EHA et d'assurer la durabilité des interventions, le projet inclut dans la Vakaga la création d'un

magasin de pièces détachées des infrastructures d'accès à l'eau. Ce magasin, localisé à Birao, s'appuiera sur une filière d'approvisionnement venant du Tchad, avec l'appui de TGH et d'un comité de gestion (incluant les autorités, les services de l'Etat, etc.).

3. L'évaluation

a) Objectifs et description du travail d'évaluation

Cette évaluation a un double objectif : (i) d'identifier et d'analyser les effets positifs et négatifs durables et spécifiques engendrés par la mise en œuvre du projet Iboungbi sur les populations et les localités cibles d'une part, et d'en tirer des recommandations pour réduire à la fois les causes et les impacts d'autre part ; (ii) d'évaluer les dynamiques de conflits et initiatives de consolidation de la paix dans les zones cibles du projet, en plus spécifiquement l'impact du projet dans les dynamiques de cohésion sociale dans les zones d'intervention.

Sera donc évaluée la mise en pratique de l'approche Ne Pas Nuire (NPN) et la sensibilité aux conflits des deux ONG afin de capitaliser les bonnes pratiques, dont la mise en place d'une stratégie de sortie. Cette évaluation, intervenant en phase finale du projet, permettra de tirer des leçons des actions entreprises depuis le début de sa mise en œuvre. Les résultats de l'enquête seront partagés avec les institutions étatiques impliquées dans la mise en œuvre du projet (ACDA, ANDE, ANEA, IAV) et les acteurs humanitaires de la Vakaga et de Bamingui Bangoran (et, selon l'utilité, aux acteurs humanitaires à Bangui) afin d'en tirer leçon apprise et adapter la réponse humanitaire.

De façon spécifique, les objectifs (i) Ne pas Nuire sont :

- Identifier et analyser spécifiquement les actions proactivement mises en œuvre par les deux ONG dans la mise en œuvre de l'approche NPN
- Identifier les éléments « négatif » (nuisibles, et/ou augmentant les tensions et les conflits) induits par les activités projet – directement et/ou indirectement ou qui pourraient potentiellement l'être – selon la logique de matrice des risques de l'approche NPN (avérés, potentiels, etc.) et leur impact direct et indirect sur les populations ;
- Evaluer la perception des bénéficiaires vis-à-vis des différentes actions développées à leur égard, évaluer les mesures de redevabilité envers les populations affectées mises en œuvre dans le projet et proposer des recommandations d'amélioration ;
- Documenter les bonnes pratiques, les innovations et les leçons émergeant du projet en matière de participation communautaire et de l'approche NPN
- Proposer des recommandations en termes de redevabilité et de l'approche NPN (cf. matrice des risques mentionnée ci-dessus).

Les objectifs (ii) consolidation de la paix sont :

- Identifier les différents conflits (dynamiques, acteurs, causes, évolutions, etc.) dans les zones d'intervention du projet, selon des catégories (gestion des ressources, conflits ethniques, transhumance, etc.)
- Identifier les acteurs de cohésion sociale dans les deux préfectures (humanitaires, OSC, autorités, initiatives communautaires, etc.)
- Analyser les critères de pertinence, l'efficacité, l'impact et la durabilité du projet dans la consolidation de la paix ;

- Dégager les principaux enseignements de l'expérience applicables dans le domaine de la promotion de la cohésion de la paix dans une situation de crise et vulnérabilité ;
- Améliorer le niveau de compréhension des conflits dans les deux préfectures pour inclure des éléments de prévention et de gestion de crises dans les programmations futures et en cours des deux ONG.
- Évaluer la pertinence et l'adéquation du projet en termes de : 1) prise en compte des principaux facteurs de conflit et des questions de consolidation de la paix dans la mise en œuvre des activités ; 2) alignement sur la politique nationale de consolidation de la paix et les priorités nationales de la RCA ; 3) mesure dans laquelle le projet a abordé des questions transversales telles que le conflit et la sensibilité aux questions d'âge et de genre dans la Vakaga et la Bamingui-Bangoran ;
- Évaluer dans quelle mesure le projet Iboungbi a contribué concrètement à la réduction des facteurs de conflit dans la Vakaga et la Bamingui-Bangoran ;
- Évaluer si le projet a été mis en œuvre dans le cadre d'une approche sensibilité aux conflits ;
- Documenter les bonnes pratiques, les innovations et les leçons sur la cohésion sociale qui ressortent du projet ;
- Proposer des recommandations ciblées sur la prévention et la gestion des conflits dans le cadre de la stratégie d'Amélioration de la situation socioéconomique des populations.

Cette évaluation sera menée par un.e consultant.e externe sous la supervision de l'Adjoint Directeur Pays et/ou du Directeur Pays et de la Coordinatrice Consortium, avec l'appui des équipes terrain de Birao et de Ndélé et du département *Monitoring Evaluation Accountability and Learning (MEAL)* de TGH (pour l'aspect redevabilité).

L'évaluation, dans sa configuration, devra essentiellement se faire au sein des communautés des bénéficiaires, dans les deux préfectures ciblées. Toutes les informations ou données recherchées devront être mises en lien étroit avec les zones d'intervention, avec les attitudes ou agissements des différents acteurs dans la communauté et entre les bénéficiaires eux-mêmes.

Ainsi les activités des domaines EHA, SAME/SANME et Education/Protection devront être les éléments vecteurs avec lesquels les données recherchées devront être mises en lien avec les bénéficiaires.

b) Méthodologie de l'évaluation

Une approche méthodologique hybride de la collecte de données sera utilisée, comprenant l'analyse de documents, des entretiens semi-dirigés avec des informateurs clés (KII) et des groupes de discussion (FGD) et une version adaptée des changements les plus significatifs. Cette approche hybride enrichit la gestion des données et permettra d'évaluer de manière exhaustive l'impact du projet.

Les données qualitatives seront principalement collectées à partir des FGD, des KII et des témoignages du Changement le Plus Significatif (CPS) et les données quantitatives seront principalement tirées de sources de données secondaires telles que les rapports de suivi du projet.

Plus particulièrement, les méthodes attendues sont les suivantes :

- Une revue documentaire (Plan de Mise en œuvre du Projet, enquête Baseline, rapports annuels des activités, rapports des opérations, plans annuels des activités, rapport

d'évaluation à mi-parcours, rapports des ateliers de partage d'expériences, de capitalisation) ;

- Une compilation des données en lien avec le cadre de mesure de rendement via les indicateurs du projet couvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 septembre 2023 ;
- Une investigation qui se déroulera auprès des acteurs, des partenaires et des bénéficiaires du projet.

Il est attendu que le ou la consultant.e développe une méthode de vérification de la qualité des données collectées auprès des parties prenantes. Aussi, en dehors des entretiens, les visites de terrain devront permettre de constater et d'évaluer les actions réalisées sur le projet en lien avec les perceptions recueillies auprès des bénéficiaires. Ces visites de terrain se feront dans un échantillon de localités dont la représentativité sera justifiée à travers une méthode clairement exposée dans le rapport de démarrage.

La méthodologie devra prendre en compte la sécurité des participants tout au long de l'évaluation (y compris lors du recrutement et de la formation du personnel d'enquête, lors de la collecte de données, de l'analyse et de l'écriture du rapport) ainsi que les éthiques de recherche (confidentialité des enquêtés, protection des données, de l'âge et capacité à s'approprier les processus de consentement). La méthodologie devra enfin répondre aux standards de qualité (outils de pilotage, formation des énumérateurs, nettoyage de données). Autant que faire se peut, la méthodologie devra inclure les autorités pour une évaluation conjointe. Les processus d'intégration de l'Assurance Qualité à chaque étape devront être détaillés.

La méthodologie décrite ci-dessus est indicative. Il est attendu du/de la consultant.e de fournir une analyse critique des TdR, une méthodologie détaillée ainsi qu'un plan de travail adapté. Il sera aussi libre de collecter des données additionnelles afin de répondre à toutes les questions de recherches listées ci-dessus.

Par ailleurs, il serait fortement apprécié que le/la consultant.e dispose de connaissances poussées sur les contextes des deux préfectures cibles ainsi que d'un réseau fourni d'informateurs sur les axes pour collecter les informations.

Les visites sur les axes ne seront possibles que sur base d'un monitoring de la situation sécuritaire.

4. Livrables

- Méthodologie révisée au démarrage (environ 5 pages) ;
- Une note de cadrage détaillée à la fin de la phase d'analyse documentaire (environ 15 pages) ;
- Une synthèse des résultats principaux de la revue documentaire et une proposition de méthodologie avant la mission de terrain (environ 5 pages) ;
- Un rapport d'évaluation avec des analyses et des recommandations sur le court et moyen terme (environ 50 pages) ;
- Une synthèse du rapport en français (environ 5 pages Word + PowerPoint) ;
- Une base de données des entretiens et des personnes enquêtées (Excel) ;
- La participation à l'atelier de restitutions.

Il faut noter que le Rapport de Démarrage et le Rapport initial sont sujets à la validation (équipe mission et siège) avant d'être finalisés en préalable au versement des honoraires correspondants.

Tout commentaire devra être pris en compte par le ou la consultant.e avant que les deux rapports puissent être considérés finalisés. Le ou la consultant.e se devra de prendre note des commentaires et juger si le rapport nécessite des modifications ou non et, le cas échéant, expliquer succinctement les raisons pour lesquelles les commentaires ne peuvent pas être pris en compte. Le ou la consultant.e devra soumettre une version révisée du rapport à TGH, dans les 14 jours suivant la réception des commentaires de TGH. La version révisée devra clairement mettre en avant tous les changements effectués. Tous les livrables doivent être rédigés en français.

5. Modalités de mise en œuvre

Le ou la consultant.e devra compléter sa mission pour une durée totale de 30 jours ouvrables. Pour le bon déroulement de la mission, le ou la consultant.e travaillera en étroite collaboration avec le département MEAL de TGH et de PUI, la Coordinatrice Consortium, les équipes projet à Birao et à Ndélé, sous la supervision générale de l'Adjoint Directeur Pays TGH (ou de la Coordinatrice Consortium en cas d'indisponibilité de l'Adjoint) qui fournira des orientations stratégiques à l'achèvement satisfaisant des livrables. Les Coordinateurs Terrain Ndélé et Birao et les équipes de projet aideront à faire le lien entre le ou la consultant.e et les partenaires locaux, les bénéficiaires et les principales parties prenantes.

Les questions évaluatives identifiées à ce stade sont présentées ci-dessous. Le ou la consultant.e pourra adapter et/ou compléter cette liste de questions :

Evaluation des mécanismes d'engagement et d'information des populations affectées par le projet et l'approche NPN et cohésion sociale mis en place au sein du projet

- Le projet répond-il aux demandes et besoins des populations ? Contribue-t-il à l'atteinte des priorités des autres parties prenantes (autorités, partenaires, bailleurs de fonds...) ?
- Dans quelle mesure les populations cibles sont-elles consultées et participent à la mise en œuvre, l'évaluation et le design des activités du projet ? Cette participation est-elle égalitaire pour les différents groupes (ethniques, genre, etc.) ?
- Les organisations informent-elles régulièrement les populations cibles ?
- Existe-t-il des mécanismes de gestion des plaintes ? Si oui, les plaintes ont-elles été traitées selon les procédures ? Les mécanismes sont-ils adaptés ?
- Comment ce mécanisme a-t-il contribué/contribue-t-il à assurer la mise en œuvre de l'approche NPN et cohésion sociale ?
- Est-ce que les risques de l'approche NPN et cohésion sociale sont pris en compte dans les analyses de risque faites plus largement par l'équipe projet ?
- Quelles sont les mesures de l'approche NPN et cohésion sociale mises en œuvre par les organisations et qui sont fonctionnelles ? Et non fonctionnelles ?

Risques, causes et effets de l'approche NPN et cohésion sociale

- Définition du concept de l'approche NPN et cohésion sociale, et contextualisation selon les zones d'intervention.
- Identification des risques potentiels ou avérés de l'approche NPN et cohésion sociale et quantifier les risques.
- Définir/détailler les risques avérés selon l'approche NPN et cohésion sociale.
- Identifier les impacts des risques de l'approche NPN et cohésion sociale avérés sur les populations cibles et proposer des recommandations et mesures de mitigation.
- Identifier les causes et les impacts des risques non avérés/potentiels de l'approche NPN et cohésion sociale, et proposer des mesures comment s'en prémunir.

- Le projet a-t-il su identifier, suivre, atténuer et répondre à tout effet négatif inattendu ou induit par le fait des activités ?

Prise en compte du genre

- Est-ce que les activités du projet sont mises en œuvre avec une sensibilité liée au genre ?
- Est-ce que le projet répond aux enjeux des questions de genre identifiés dans l'évaluation sur la prise en compte de la femme dans la gouvernance au nord-est ?
- Quel est l'ampleur de la prise en compte du genre dans l'approche NPN et cohésion sociale ?
- Le facteur genre a-t-il contribué ou non à la consolidation de la paix ?

Inclusion

- Est-ce que les activités du projet prennent en compte suffisamment les notions d'inclusion (engagement des ODD de « ne laisser personne de côté »), y compris les personnes en situation d'handicap ?

Environnement

- Dans quelle mesure les activités du projet permettent d'améliorer le niveau de connaissance des populations concernant la gestion durable des ressources naturelles ?
- Le croisement des dimension de l'approche NPN et cohésion sociale environnementaux est-elle considérée dans le projet ? Comment pourrait-elle être davantage intégrée ?

Analyser le contexte, les acteurs et les dynamiques de conflit dans la zone d'implémentation du projet à travers :

- Un aperçu sur la situation sécuritaire dans les régions ciblées, la tendance / trajectoire des conflits depuis leurs origines (causes, acteurs, évolutions : aggravation, stabilisation, amélioration, etc.) et la projection à court et moyen termes (typologie des conflits, impacts, cartographie des acteurs, etc.) ;
- Analyse des parties prenantes principales et les groupes socio-culturels présents (notamment les groupes sociaux éventuellement marginalisés) et les relations entretenues entre ces différents groupes de population, ayant un impact sur la cohésion sociale ;
- Analyse des acteurs de la cohésion sociale présents dans les zones cibles du projet (ONG, personnes issues de la communautés, autorités, etc.) : quelles sont leurs actions, quels sont leurs impacts, etc.

Analyser les impacts du projet sur la cohésion sociale

- Une revue de l'impact des différentes actions du projet sur la cohésion sociale / consolidation de la paix dans les zones de mise en œuvre, au sein des communautés ;
- Une analyse de la portée des actions de consolidation de la paix au sein de la population en vue de déterminer au sein de ladite communauté quelles sont les connaissances, les attitudes développées en vue de promouvoir la paix en son sein ;

- L'action du projet dans le sens de l'acceptation, de l'inclusion de tous les membres de la communauté ;
- Faire le lien, dans la mesure du possible, avec l'étude Ne Pas Nuire (NPN)

Analyser le processus d'implication de la communauté dans la consolidation de la paix

- Comment les différentes parties prenantes sont-elles associées à des activités visant la consolidation de la paix dans la communauté ;
- Quel est le niveau d'adhésion de cette communauté à ce processus ? ;
- Comment ces actions prennent-elles en compte les différents statuts : PDI, retournés, communautés hôtes ? ;
- Quels éléments encouragent-ils l'inclusion et la consolidation de la paix ?

Recommandations

A ce niveau, le consultant devra faire ressortir toutes les démarches ou pratiques utiles, utilisées par le projet ou non, mais qui pourraient contribuer à la consolidation de la paix. Il faudra également préciser les ressources responsables de leur réalisation.

Limites de l'évaluation

Les visites sur les axes ne seront possibles que sur base d'un monitoring de la situation sécuritaire.

6. Chronogramme des activités préliminaires

Le chronogramme présenté dans le tableau ci-dessous montre toutes activités qui seront réalisées dans le cadre de l'étude, partant du processus de recrutement du consultant, le cadrage sur la méthodologie, la collecte des données et la validation du rapport :

Activités	Responsable	Période
Revue et validation des TdR	DP & Siège	30 mars 2024
Revue et validation avec PUI	Coordo Consortium & ADP	01 avril 2024
Partage des TdR et relecture AFD	DP/AFD	08 avril 2024
Lancement de l'appel d'offre	Log	08 avril 2024
Clôture et réception des offres	Log	29 avril 2024 (17h 00 heure de fermeture des bureaux).
Sélection du consultant	Log & Coordination	30 avril 2024
Signature du Contrat	TGH & Consultant	06 mai 2024
Revue des activités du projet, politiques de mise en œuvre et mécanismes de reporting sur la base de la documentation disponible	Consultant & Coordo Consortium	07 & 09 mai 2024
Développement d'un rapport préliminaire, détaillant la méthodologie de collecte des	Consultant	Du 13 au 15 mai 2024

données + réunion de cadrage (TGH, Consultant) et d'analyse Validation de la méthodologie

7. Chronogramme des activités pour l'étude

Activités	Mai					Juin			
	S1	S2	S3	S4	S5	S1	S2	S3	S4
Préparation de la mission									
Collecte des données (dans les deux préfectures, 2 semaines par préfecture)									
Analyse des résultats d'enquête									
Première restitution via l'atelier de validation des données									
Relecture du rapport consortium et AFD									
Finalisation du Rapport d'Évaluation tenant compte des commentaires du consortium sur sa qualité et sa justesse.									
Restitution finale du rapport									

8. Traitement des offres

a) Expression d'intérêt

- Le ou la consultant.e doit soumettre : (1) une lettre d'intérêt avec mention des disponibilités, (2) les CVs du personnel déployé (y compris des équipes terrain), (3) un organigramme de la structure d'équipe, ainsi (4) qu'une offre technique comprenant une méthodologie détaillée, les moyens humains et matériels prévus, les modalités d'implication des acteurs et des groupes cibles et un plan de travail (avec Chronogramme) et (5) une proposition financière détaillée en euros indiquant les coûts unitaires, en forfait par jour par personne ;
- Le prix indiqué de la prestation doit porter la mention « ferme, globale, forfaitaire et définitive » ; L'offre doit être adressée à avant 21/05/2024 à 17h à :

Benoit BOX
Directeur Pays RCA
rca@trianglegh.org

ou à :

Stephane VENGUT
Responsable Logistique, Lyon France
stephane.vengut@trianglegh.org

Il est également attendu de la société de consultance de se conformer à toutes les règles gouvernementales, et que les taxes gouvernementales resteront à la charge de la société.

En réalisant cette évaluation, il est attendu des consultants qu'ils respectent les principes humanitaires y compris la politique de Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels (PEAS) et qu'ils assurent la confidentialité des données collectées. Il est aussi demandé aux

consultant(e)s de suivre à tout moment le Plan de Sécurité Pays. En aucun cas la responsabilité de TGH n'est engagée concernant la sécurité de l'évaluateur.

Toutes les données collectées dans le cadre de cette évaluation resteront la propriété de TGH. D'ici la fin de l'évaluation, l'évaluateur externe soumettra toute la documentation liée à l'étude. Le Rapport d'Evaluation Externe réalisé dans le cadre de ce présent contrat, ne devra être partagé en externe sans l'accord écrit préalable de TGH.

TGH ne prendra pas la responsabilité des frais de transports, accès, logement et nourriture (car ces frais seront inclus dans le budget total de l'évaluation). Il est de la responsabilité de l'évaluateur de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'accès et l'hébergement aux équipes sur le terrain. TGH pourra, dans la mesure du possible, accompagner le consultant dans la recherche de solutions d'hébergement et de restauration à Bangui.

Le ou la soumissionnaire est informé(e) qu'il ou elle devra souscrire aux principes définis dans code de conduite de TGH et travailler en pleine conformité avec les politiques éthiques de TGH.

b) Budget

Cette consultance sera financée dans le cadre du Project avec les fonds de l'AFD. Le budget maximum alloué à cette évaluation est de 30 000 euros. Ce budget doit inclure tous les frais (transport, hébergement, nourriture, honoraires, etc.).

c) Modalité de paiement

Le paiement se fera par virement bancaire, 50% de l'enveloppe totale sera versé à la signature du contrat et 30 % après restitution et soumission du rapport provisoire de l'étude, 20% après partage du rapport final validé par toutes les parties prenantes.

Tranche	Déclenchement paiement	% enveloppe totale
1 ^{ère} tranche	Signature du contrat	40%
2 ^e tranche	Soumission du rapport provisoire	30%
3 ^e tranche	Soumission et validation du rapport final	30%